

**PROCES - VERBAL  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DE MOBILITE CLUB FRANCE  
du 27 JUIN 2025**

-----

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept juin à quatorze heures, une Assemblée Générale Ordinaire de Mobilité Club France s'est réunie dans les locaux annexes du Siège de Mobilité Club France à Strasbourg, sur convocation de son Président publiée sur [www.membres.automobileclub.org](http://www.membres.automobileclub.org).

- 34 membres assistent à l'assemblée générale
- 2 personnes assistent en live
- 236 personnes ont voté en ligne en amont de l'assemblée générale

Par ailleurs, ont été transmis :

- 637 pouvoirs au nom du Président BOLLECKER
- 1 pouvoir au nom du Vice-Président et Trésorier, Monsieur Alban de CLAVERIE
- 1 pouvoir au nom du Secrétaire Général, Monsieur Gérard BLOTTIERE

Monsieur Vincent CLEVENOT, Directeur Général du Club, fait fonction de Secrétaire de séance.



Le Président BOLLECKER souhaite la bienvenue aux membres présents.

Le Président BOLLECKER présente ensuite l'ordre du jour de l'assemblée générale qui figure dans le dossier remis aux participants ainsi que les états comptables et fiscaux et la liste des résolutions proposées.

Le vote des résolutions à l'ordre du jour a également pu se faire de manière électronique et cette année en live. Les votes exprimés par les membres présents sont additionnés aux votes exprimés par voie électronique.

Les pouvoirs reçus sont présentés et tenus à la disposition des membres présents.

### **1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 JUIN 2024**

Le Procès-Verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26 juin 2024 a été diffusé et n'a fait l'objet d'aucune observation.

Il est approuvé à l'unanimité.

### **2. RAPPORT SUR L'ACTIVITE DU CLUB EN 2024 (voir document en annexe)**

Le Directeur Général présente le rapport simplifié sur l'activité du Club en 2024.

Il aborde successivement le contexte du marché automobile, celui des vélos et des trottinettes, le bilan de la sécurité routière, l'évolution du nombre de membres, les activités de formation et les missions de représentation collective.

Le Directeur Général présente ensuite les faits marquants de 2024.

L'année 2024 a été marquée par :

- La mise en œuvre de l'e-vignette par les autorités suisses
- Une activité permis à points en net repli
- L'application effective de la fin progressive du partenariat adhésions avec les Assurances du Crédit Mutuel
- La refonte des offres d'adhésion et du site internet
- Le développement de nouveaux partenariats en BtoBtoC

### **3. COMPTES DE L'EXERCICE 2024 (voir document en annexe)**

Le Trésorier, Monsieur Alban de CLAVERIE, présente à l'Assemblée Générale le Bilan et le Compte de Résultat au 31 décembre 2024.

Les états comptables et fiscaux ont été remis à chaque participant à l'AG.

### 3.1. Bilan au 31 décembre 2024

- L'actif immobilisé est de 925 483 € (1 066 901 € au 31.12.2023)
- L'actif circulant s'élève à 6 746 462 € (6 917 677 € à fin 2023)
  - Le montant du poste « créances » s'élève à 3 613 709 € (3 470 599 € en 2023)
  - Le poste « disponibilités et divers » s'élève à 3 122 324 € (3 433 919 € l'année précédente)
- Les fonds propres sont positifs à hauteur de 2 482 252 € (contre 2 257 989 € l'année précédente)
- Le poste « dettes » est en baisse et s'élève à 5 182 233 € (5 658 559 € au 31.12.2023)
  - Le montant des dettes financières est de 3 145 451 € (3 782 211 € fin 2023)
  - Les dettes diverses s'élèvent à 1 759 202 € (contre 1 541 183 € en 2023)

### 3.2. Concernant le compte de résultat, il est précisé que :

- Les produits d'exploitation sont de 6 078 289 € (contre 7 162 965 € en 2023)
- Le montant net des ressources s'élève à 5 626 881 € (contre 7 011 560 € l'année précédente).
- Les charges d'exploitation sont de 6 377 702 € (6 910 708 € en 2023)
- Les charges externes sont en baisse et s'élèvent à 3 641 201 € (4 109 316 € au 31.12.2023)
- Baisse des impôts et taxes (115 492 € contre 118 368 € l'année précédente)
- Les charges de personnel s'élèvent à 2 509 716 € (2 505 079 € en 2023)
- Le résultat d'exploitation est négatif et s'élève à -299 413 € (+ 252 257 € en 2023)
- Le résultat financier est positif à 435 296 € (+229 564 € l'année précédente)
- Le résultat exceptionnel est positif à 382 995 € (contre 5 981 € au 31.12.2023)
- Le résultat net est un bénéfice de 224 264 € (contre +477 987 € en 2023)
- Le montant de l'impôt sur les sociétés s'établit à 294 613 € contre 9 814 € l'année précédente.

Le Président BOLLECKER interroge les participants à l'assemblée afin de répondre à leurs questions concernant les comptes 2024.

## 4. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES : FORVIS MAZARS

Le commissaire aux comptes, Monsieur Gilles CONTESSE du Cabinet FORVIS MAZARS, donne lecture à l'assemblée de son rapport général et de son rapport spécial.

Le commissaire aux comptes conclut à la certification des comptes.

## 5. APPROBATION DES COMPTES ET DECHARGE AU COMITE

Le Président BOLLECKER propose au vote les résolutions suivantes :

### 1<sup>ère</sup> RESOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance du rapport d'activité ainsi que du Bilan au 31 décembre 2024 se soldant à l'Actif et au Passif à la somme de 7 671 945 € et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve le rapport du Comité et les comptes tels qu'ils lui ont été présentés.

L'Assemblée Générale donne décharge au Comité de sa gestion pour l'exercice 2024.

Cette résolution est adoptée à :

Pour :	<b>897</b>
Contre :	<b>2</b>
Abstention :	<b>12</b>

### 2<sup>ème</sup> RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 612-5 du Code du Commerce, approuve lesdites conventions et donne quitus à son Président et à son Directeur Général à cet égard.

Cette résolution est adoptée à :

Pour :	<b>892</b>
Contre :	<b>4</b>
Abstention :	<b>15</b> Dont celle du Président et du Directeur Général concernés par la résolution en question

## 6. AFFECTATION DU RESULTAT

Le bénéfice de 224 264 € au 31.12.2024 est proposé à l'affectation du compte de report à nouveau dont le solde devient positif à hauteur de 194 737 €.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du même Code pour un montant de 7 626,95 €.

Le Président propose au vote la résolution suivante :

### 3<sup>ème</sup> RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice 2024 d'un montant de 224 264 € au compte de report à nouveau dont le solde devient positif à hauteur de 194 737 €.

Cette résolution est adoptée à :

Pour :	<b>902</b>
Contre :	<b>2</b>
Abstention :	<b>7</b>

## 7. PRESENTATION DE BUDGET POUR 2025

### Perspectives 2025 :

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, les ACM n'intègrent plus l'adhésion au Club dans les affaires nouvelles ni dans les avenants souscrits par les assurés. Cette décision se traduit par une baisse continue du volume d'adhésions, une tendance qui se poursuit encore en 2025.

Le volume des ventes de vignettes suisses est également projeté en baisse, en raison de la dématérialisation décidée par les autorités suisses.

L'activité « stages de sensibilisation à la sécurité routière » devrait également enregistrer un recul. Cette diminution s'explique par un marché toujours fortement concurrentiel et par une baisse des inscriptions observée depuis plusieurs mois.

Dans le cadre de sa démarche constante de développement et d'adaptation aux besoins de ses membres et plus généralement des usagers des mobilités, l'Association a lancé, au premier trimestre 2025, de nouvelles offres à destination des particuliers. Elle a également amorcé le déploiement d'une offre spécifique dédiée aux professionnels, afin de diversifier son action et d'élargir sa base d'adhérents.

La mise en ligne du nouveau site internet est attendue d'ici la fin du premier semestre. Cet outil jouera un rôle clé : il permettra de mieux valoriser l'ensemble des offres et de renforcer la visibilité auprès des différents publics.

Le projet de budget 2025, tel qu'adopté par le Comité de Direction est présenté aux fins d'approbation par l'Assemblée Générale.

Les produits prévisionnels s'élèvent à 5 460 992 € (contre 56 078 289 € en 2024).

- Les charges directes sont budgétées à hauteur de 398 250 € (226 786 € en 2024).
- Les charges externes s'élèvent à 3 363 807 € (3 641 201 € par rapport à 2024)
- Les frais de personnel représentent 2 636 426 € (contre 2 509 716 € l'année précédente)
- Ainsi le résultat d'exploitation s'élève à - 937 491 € (- 299 413 € en 2024)
- Après prise en compte du résultat financier projeté (963 500 € contre 435 296 € en 2023) ainsi que du résultat exceptionnel projeté (0 € contre 382 995 € en 2024), le résultat de l'exercice attendu s'élève à 26 009 € (contre 224 264 € en 2024)

### 4<sup>ème</sup> RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le Projet de Budget 2025 tel qu'il lui a été présenté et faisant apparaître un résultat net positif de 26 009 € Cette résolution est adoptée à :

Pour :	<b>898</b>
Contre :	<b>3</b>
Abstention :	<b>10</b>

## 8. CREDITS DE SECOURS POUR 2025

Le Président présente le projet d'attribution de crédits de secours pour 2025. Il s'agit des montants maximaux que le Comité sera autorisé à engager dans l'année au titre :

- Du remboursement des frais de dépannage remorquage (pour les membres du Club)
- Du remboursement de la franchise « collision avec un gros gibier »
- Du remboursement des bagages volés
- Du remboursement « Effraction du véhicule »
- De la gratuité de l'Assistance Juridique et Judiciaire
- Et du fonds de solidarité

Au total le plafond est fixé à **100 000 €**

Le Président propose à l'Assemblée la résolution suivante :

### 5<sup>ème</sup> RESOLUTION

L'Assemblée Générale vote les crédits de secours pour 2025 qui ont été présentés précédemment pour un montant total de 100 000 €.

Cette résolution est adoptée à :

Pour :	<b>895</b>
Contre :	<b>1</b>
Abstention :	<b>15</b>

## 9. RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le Président BOLLECKER propose à l'Assemblée Générale le renouvellement, pour une durée de 6 ans, soit les exercices 2025 à 2030, du mandat de Commissaire aux comptes du Cabinet FORVIS MAZARS de Strasbourg

Il propose l'adoption de la résolution suivante :

### 6<sup>ème</sup> RESOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle, pour une durée de 6 années, soit pour les exercices 2025 à 2030, le mandat de Commissaire aux comptes titulaire du :

**Cabinet FORVIS MAZARS 1 rue des Arquebusiers 67000 STRASBOURG**

L'Assemblée Générale renouvelle également, à titre de Commissaire aux comptes Suppléant, et pour la même durée de 6 années, le mandat du :

**Cabinet CBA 45 rue Kléber 92300 LEVALLOIS PERRET**

Cette résolution est adoptée à :

Pour :	<b>893</b>
Contre :	<b>4</b>
Abstention :	<b>14</b>



## 10. RENOUELEMENT PARTIEL DU COMITE DE DIRECTION

Le Président BOLLECKER propose à l'Assemblée Générale le renouvellement, pour la durée statutaire de 4 ans, des membres sortants du Comité.

Il propose l'adoption de la résolution suivante :

### 7<sup>ème</sup> RESOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle, pour la durée statutaire de 4 années, le mandat de membres sortants du Comité à savoir

Monsieur	Yves	GOUJON
Monsieur	Patrick	JOUBERT
Monsieur	Jacky	JUNG
Monsieur	Laurent	NUSS

Cette résolution est adoptée à :

Pour :	882
Contre :	5
Abstention :	24

## 11. RATIFICATION DE LA COOPTATION D'UN NOUVEAU MEMBRE AU COMITE

En application de l'article 14.1 des statuts, le Président BOLLECKER propose à l'Assemblée Générale, la ratification de la cooptation d'un nouveau membre au Comité de Direction :

- Monsieur Christophe BERTONCINI

Il propose l'adoption de la résolution suivante :

### 8<sup>ème</sup> RESOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie la cooptation d'un nouveau membre au sein du Comité de Direction, à savoir :

Monsieur	Christophe	BERTONCINI
----------	------------	------------

Cette résolution est adoptée à :

Pour :	872
Contre :	5
Abstention :	34

## 12. RATIFICATION DE LA NOMINATION D'UN MEMBRE D'HONNEUR

Le Président rappelle que, conformément à l'article 6.2. des statuts, les Membres d'Honneur sont nommés par le Comité de Direction et leur nomination est ratifiée par l'Assemblée Générale. Ils sont choisis parmi les personnes que l'Association désire honorer en raison notamment des services qu'elles ont rendus au Club, à la sécurité routière ou à la mobilité.

Le Président propose la ratification de la nomination de **Monsieur Claude BIDEAUX en tant que Vice-Président d'Honneur.**

Il propose l'adoption de la résolution suivante :

**9<sup>ème</sup> RESOLUTION**

L'Assemblée Générale ratifie la nomination de **Monsieur Claude BIDEAUX** en tant que Vice-Président d'Honneur.

Cette résolution est adoptée à :

Pour :	<b>883</b>
Contre :	<b>2</b>
Abstention :	<b>26</b>

**11. QUESTIONS DIVERSES**

Le Président BOLLECKER donne la parole à l'Assemblée pour répondre aux questions des membres présents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h 30.

Didier BOLLECKER  
Président



---

Annexes :

- Rapport d'activité
- Bilan et compte de résultats 2024





**mobilité club**  
france

# Assemblée générale ordinaire

27 juin 2025



**mobilité club**  
france



**mobilité club**  
académie



**Engagé** pour  
votre **mobilité**

# Rapport sur l'activité du Club en 2024



# Contexte de marché



# Contexte de marché : véhicules automobiles neufs

	2023	2024	Évolution
Total VN France en millions d'unités	1,817	1,755	- 3,4 %

Baisse de 3,4 % des ventes de véhicules neufs en 2024



Les ventes de véhicules neufs ont atteint 1,755 million en 2024. **Le marché français est en baisse** et toujours sous la barre des 2 millions.



**La part du diesel est toujours en baisse** : 7,2 % contre 9,5 % en 2023. **La part de l'essence est en baisse également** avec 30,2 % contre 36,2 %.



**Les motorisations hybrides non rechargeables essence et hybrides rechargeables** se placent devant l'essence avec une part de marché de 42 % en 2024.



**La part de marché des véhicules électriques** reste stable avec 16,8 %.



La voiture neuve la plus vendue en 2024 est la **Renault Clio V**, suivie de la **Peugeot 208 II** et du **Dacia Sandero 3**.



La part de marché des **berlines** est en **légère baisse**, avec une part de marché de 43 % et les **SUV** atteignent 49 % en 2024.



# Contexte de marché : véhicules automobiles d'occasion

	2023	2024	Évolution
Total VN France en millions d'unités	5,2	5,3	+ 3 %

Très légère hausse des ventes de véhicules d'occasion de 3 % par rapport à 2023.



Les transactions de VO **de plus de 10 ans** représentent 47,1 % du marché. Les VO **de 5 à 10 ans** enregistrent une croissance de 7,8 %, à 22 % du marché. Les VO **de moins de 5 ans** représentent 31 % du marché.



L'âge moyen des véhicules d'occasion est de 10,6 ans en 2024.



La voiture d'occasion la plus vendue reste la **Renault Clio**, suivie par la **Citroën C3** et la **Peugeot 208**.



Il s'est vendu **3,14 véhicules d'occasion** pour 1 véhicule neuf.



Le marché de l'occasion représente **75,8 %** des achats de voitures particulières.



# Contexte de marché : vélos et trottinettes

## Vélos

Il s'est vendu **1,956 millions de vélos neufs** en 2024 (- 12 % par rapport à 2023). Une baisse à nuancer, car les ventes de vélos de seconde main progressent chez les professionnels : **158 000 vélos vendus en 2024**.

- Le marché des **vélos classiques** est en baisse de 11 % par rapport à 2023.
- Le marché des **vélos électriques** est en baisse de 16 % par rapport à 2023 (565 225 vélos vendus). Les VAE représentent 1/3 des ventes de cycles en France en 2024.
- Concernant les vélos classiques, **les vélos de route et les gravels** ont connu **une croissance** respectivement de 13 % et 5 %.
- Concernant les vélos électriques, **les VTC électriques, VTT électriques et les VAE de ville** dominant largement en volume de ventes. Néanmoins, les vélos cargos électriques progressent de 5 % par rapport à 2023, tandis que le segment « route et gravel » progresse de 33 %.

## Trottinettes électriques

Les **ventes de trottinettes électriques** en baisse : il s'est vendu **615 000 trottinettes** en 2024, **soit une baisse de 9 % par rapport à 2023**. C'est la troisième année consécutive de baisse après 2021, période post-covid, où 908 000 exemplaires avaient été écoulés.



# Données de sécurité routière



# Sécurité routière



**180 026 accidents corporels** (- 0,6 %) et près de **236 000 personnes blessées** (+ 0,3 % par rapport à 2023)



**Hausse de 4 % de la mortalité des piétons** (456 piétons tués en 2024)



**Hausse de la mortalité des deux-roues motorisés de 2 %** (720 tués en 2024). Ils représentent 23 % des personnes tuées sur la route.



**Mortalité des cyclistes stable** avec 224 cyclistes tués en 2024.



**45 personnes tuées** avec un Engin de Déplacement Personnel Motorisé (EDPM), chiffre quasi équivalent à 2023.

**Mortalité routière stable** en 2024  
par rapport à 2023 :

**+ 0,8 %**

**avec 3 193 personnes tuées**  
(France métropolitaine)



# La mission de représentation collective et de défense des usagers de la route



# Des engagements et une représentation nationale

Mobilité Club France porte la voix de ses membres et prend part au débat public de manière apolitique et indépendante auprès d'instances diverses, par ses nombreux mandats et une expertise régulièrement sollicitée

→ Ministères

→ Délégation à la Sécurité Routière

→ Collectivités

→ Préfectures

## Mobilité Club France c'est aussi :

Un référencement au **Registre de la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique (HATPV)** confirmant son rôle d'influence dans l'écosystème de la mobilité

**Des entretiens et auditions avec les instances institutionnelles** (Ministères, Sénat, Défenseur des Droits, Inspection Générale de l'Administration, Cour des comptes...) pour partager réflexions et propositions tendant à améliorer l'écosystème de la mobilité



# Des engagements et une représentation nationale

## Mandats nationaux :

- **Membre du Conseil National de la Sécurité routière (CNSR)**
- **Membre de la Commission Nationale des Experts en Automobile (CNEA)**
- **Membre du Comité Véhicules endommagés (VE)**
- **Membre de la Plateforme des Communicants de la Sécurité routière**
- **Membre du Club des employeurs engagés en faveur de la Sécurité routière**
- **Membre du Jury Challenge Innovation de la Sécurité Routière**
- **Membre du Comité des usagers du Réseau Routier National**
- **Membre du Comité de suivi du Permis à points**
- **Membre de l'Alliance Mobilité Connectée pour Tous**
- **Membre de l'Alliance pour la Décarbonation de la route**
- **Membre du Conseil d'Administration du FGAO**

## Mandats locaux :

- **Membre de Commissions locales** (sécurité routière, comité de l'air, comité suivi territorial ZFE-m, dépannage, fourrière, VTC, usagers, domaine et espace publics...)



# Des évènements et des actions de sécurité routière

→ Fédération Internationale de l'Automobile (FIA)



## Campagne Hi-Drive

pour sensibiliser les usagers aux dispositifs d'aide à la conduite et à la conduite automatisée.



## Campagne

« Drive with care » dédiée à la sécurité près des écoles



## Élections européennes 2024

Un manifeste pour une mobilité accessible pour tous



# Des évènements et des actions de sécurité routière



**Sensibilisation grand public  
à la sécurité routière** (salons,  
lycées, universités etc.)



**Mon vélo Picobello**  
avec le CADR 67 et Vélostation



**Jouez la sécurité**  
Jeu sur les aires  
d'autoroutes Vinci



**Campagnes été et hiver avec  
nos partenaires** (ASFA, Essilor,  
CADR 67, FFCC)



# Des prises de parole dans les médias

→ + de 500 interventions médias

→ + d'1 milliard d'occasions d'être vus



LE BIEN PUBLIC



ledauphine.com



franceinfo:



# L'actualité décryptée au quotidien

→ 1 500 publications sur les réseaux sociaux

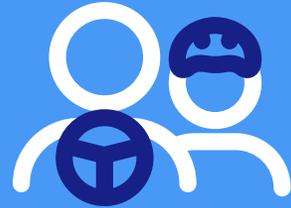




# Effectif du Club



## Effectif du club



**-200 037 membres**

Le nombre de membres de Mobilité Club France  
passe de **886 172 membres** au 31 décembre 2023  
à **686 124 membres** au 31 décembre 2024.



# Stages et formation



# Stages de récupération de points



**En 2024, 12 427 stagiaires** ont suivi un **stage de récupération de points** avec Mobilité Club France contre 13 365 en 2023, soit une baisse de -5,70 %.

**Des millions de points non retirés** sur le 1er semestre 2024.



Des **prix de vente** en baisse, des **animateurs** en sous-effectifs, des **coûts d'organisation** en hausse



**Les ventes de stages sur la plateforme stages-points.fr** sont en baisse : 9 448 stagiaires inscrits en 2024 contre 11 135 en 2023 (- 15%).

Après 3 années bénéficiaires le résultat 2024 est une perte de - 63 740 €



# Les autres actions de formation et de sensibilisation 2024



## Les ateliers de la mobilité

En 2024, ont été réalisés :

- 136 ateliers en présentiel (dont 1/3 pour connaissances Code de la route et un autre tiers pour les 5 sens en circulation), soit 49 de plus qu'en 2023
- 10 ateliers en distanciel (en forte baisse)



## mobisenior.fr

- Des questionnaires d'autoévaluation, des tests interactifs.
- Des conseils utiles et pratiques pour rester mobile partout et même chez soi.
- Toutes les possibilités d'aides et d'accompagnement.
- Des outils et conseils destinés aux familles et aux aidants...



## autodiagnostic.mobiliteclub.fr

- Destiné aux chefs d'entreprise, responsable de flottes, services RH... avec pour objectif d'aider à faire un point sur sa politique de gestion du risque routier et mesurer la pertinence des actions déjà menées.
- prix de l'innovation de la Sécurité Routière 2025



## Mobilité Club Académie



→ Le chiffre d'affaires "**Prestations formation et activité conseil**" est en hausse de 11.5 % par rapport à 2023, hausse qui résulte notamment d'une augmentation sensible des stages "jeunes" réalisés au cours de l'année 2024.

→ Le résultat 2024 est un bénéfice de 661 627 € (316 186 € l'année précédente).



## 2024 en quelques mots



Mise en œuvre de l'e-vignette par les autorités suisses



Application effective de la fin progressive du partenariat adhésions avec les ACM



Une activité Permis à Points en net repli



Refonte des offres d'adhésion et du site internet



Développement de nouveaux partenariats en BtoBtoC



**mobilité club**  
france

# Merci pour votre écoute !

Mobilité Club France  
38 avenue du Rhin - CS 80049  
67027 Strasbourg Cedex

[contact@mobiliteclub.fr](mailto:contact@mobiliteclub.fr)  
09 70 40 11 11



**mobilité club**  
france



**mobilité club**  
académie



**Engagé** pour  
votre **mobilité**

# MOBILITE CLUB FRANCE

Comptes annuels 2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

## Bilan actif

	31/12/2024			31/12/2023
	Brut	Amort.et Dépréc.	Net	Net
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de R et D				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs s	414 144	308 000	106 144	140 596
Immobilisations incorporelles en cours				
Autres immos incorporelles	3 049		3 049	3 049
Avances et acptes / imm. inc.				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				92 010
Constructions	265 790	224 353	41 437	54 148
Instal. techn., mat. et out.	8 226	8 226		1 270
Autres immos corporelles	730 929	530 342	200 587	232 470
Immobilisations corporelles en cours	53 994		53 994	14 482
Av. et acptes / imm. corp.				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations et créances rattachées	826 327	518 311	308 016	308 107
Autres titres immobilisés	11 262	1 110	10 152	13 122
Prêts	170 088		170 088	177 128
Autres immos financières	32 015		32 015	30 519
<b>TOTAL I</b>	<b>2 515 825</b>	<b>1 590 343</b>	<b>925 483</b>	<b>1 066 901</b>
Stocks et en-cours	17 155	6 725	10 429	13 159
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 090 327	6 815	1 083 513	(913 652)
Autres créances	4 395 535	1 865 339	2 530 196	4 384 251
Valeurs mobilières de placement	1 168 940		1 168 940	1 693 940
Disponibilités	1 720 976		1 720 976	1 605 512
Charges constatées d'avance	232 408		232 408	134 467
<b>TOTAL II</b>	<b>8 625 342</b>	<b>1 878 879</b>	<b>6 746 462</b>	<b>6 917 677</b>
Frais d'émissions des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts conversion actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL ACTIF (I + II + III + IV + V)</b>	<b>11 141 167</b>	<b>3 469 222</b>	<b>7 671 945</b>	<b>7 984 578</b>

Bilan passif

	31/12/2024	31/12/2023
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise	252 526	252 526
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	252 526	252 526
Ecarts de réévaluation	118 244	118 244
Réserves	1 916 746	1 916 746
Réserves statutaires ou contractuelles	-1 062	-1 062
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves	1 917 809	1 917 809
Report à nouveau	-29 527	-507 514
Excédent ou déficit de l'exercice	224 264	477 987
<b>Situation nette (sous total)</b>	<b>2 482 252</b>	<b>2 257 989</b>
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL I</b>	<b>2 482 252</b>	<b>2 257 989</b>
<b>FONDS REPORTES ET FONDS DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	7 459	68 031
<b>TOTAL II</b>	<b>7 459</b>	<b>68 031</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL III</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)	0	
Emp. dettes / Ets Crédit	644 848	1 011 042
Emp. dettes fin. divers	2 500 603	2 771 169
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	758 260	761 129
Dettes fiscales et sociales	952 835	743 138
Dettes sur immobilisations		
Autres dettes	48 107	136 727
Produits constatés d'avance	277 580	235 353
<b>TOTAL IV</b>	<b>5 182 233</b>	<b>5 658 559</b>
Ecart conv. passif (V)		
<b>TOTAL GENERAL PASSIF (I + II + III + IV + V)</b>	<b>7 671 945</b>	<b>7 984 578</b>

## Compte de résultat

	31/12/2024	31/12/2023
	12 mois	12 mois
Ventes de biens	261 532	229 250
Ventes de prestations de service	3 242 204	3 648 172
Produits de tiers financeurs	47 749	137 960
Concours publics et subventions d'exploitation	47 749	137 960
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	18 555	13 444
Utilisation des fonds dédiés	56 763	
Autres produits	2 451 485	3 134 138
<i>Total des produits d'exploitation</i>	<i>6 078 289</i>	<i>7 162 965</i>
Achats de marchandises	226 016	213 005
Variation de stock march.	6 906	3 544
Autres achats, charges externes	3 408 279	3 892 767
Aides financières versées par l'entité		
Impôts et taxes	115 492	118 368
Salaires et traitements	1 783 840	1 789 249
Charges sociales	725 876	715 830
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	89 859	96 652
Dotations aux provisions	5 881	
Report en fonds dédiés	3 209	68 031
Autres charges	12 344	13 262
<i>Total des charges d'exploitation</i>	<i>6 377 702</i>	<i>6 910 708</i>
<b>1- RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-299 413</b>	<b>252 257</b>
Produits financiers de part.	164 469	191 760
Prod. autres valeurs mobil.		138 649
Autres intérêts et prod. ass.	197 742	9 576
Reprises sur dépréciations	79 988	3 083
<i>Total produits financiers</i>	<i>442 199</i>	<i>343 069</i>
Dotations financières		103 987
Intérêts & charges assimilés		9 518
<i>Total charges financières</i>	<i>6 904</i>	<i>113 505</i>
<b>2- RESULTAT FINANCIER</b>	<b>435 296</b>	<b>229 564</b>
<b>3- RESULTAT. COURANT AVANT IMPOT (1+2)</b>	<b>135 882</b>	<b>481 820</b>
Produits except.: ope. gestion	3 812	3 723
Produits except.: ope. Capital	720 079	12 670
<i>Total produits exceptionnels</i>	<i>723 892</i>	<i>16 393</i>
Charges except.: ope. gestion	238 999	1 639
Charges except.: ope. Capital (2)	101 898	8 773
<i>Total charges exceptionnelles</i>	<i>340 897</i>	<i>10 412</i>
<b>4- RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>382 995</b>	<b>5 981</b>
Impôt sur les bénéfices	294 613	9 814
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>7 244 379</b>	<b>7 522 426</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>7 020 116</b>	<b>7 044 439</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>224 264</b>	<b>477 987</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
<i>Total contributions volontaires en nature</i>		
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
<i>Total charges des contributions volontaires en nature</i>		